



Trophée BAIE DE CAMARGUE SAILING

AVENANT N° 2 AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC sont modifiées comme suit (modifications en gras dans le texte) :

3 COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 77. **Pour chaque épreuve le tableau d'information officiel sera consultable sur le site du club organisateur (ordre d'arrivée, convocation au jury, classement, etc.). Voir les adresses sur la première page des IC.**

17 DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du CNP, YCGM ou de la SNGRPC. **Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent être rédigées et transmises par voie électronique au club organisateur dans le temps limite du dépôt des réclamations.**

COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL

Présidents CC : Michel Noguès, Alain Bachellerie

Adjoints : Hervé Tournassat, Denis Reynaud, **Corinne Tournassat**

Président Jury : Alain Goujon

Adjoints : Paul Bastard, **Jean-Louis Saudrais**

Commissaires aux résultats : Nicolas Billiard, **Marie-Line Loiry-Valentin (SNGRPC)**, Mariette Elbeze (YCGM), Jean Félix Sambarin (CNP)

Fait le 14/01/2025

Michel Noguès

Président du Comité de course